



- ① PARCELLE LIEUX DE MEMOIRE : 2 522 m²
- ② PROJET DE REPRISE LIEUX DE MEMOIRE : 2 461 m²
- ③ FONCIER DISPONIBLE BÂTIMENT UNIVERSITAIRE 3 496 m²

- ZONE DE PROTECTION MH
- POLYGONE D'IMPLANTATION reporté au PLU
- DELIMITATION DE ZONE

SCENARIO D'IMPLANTATION 2

- > Construction en limite de propriété / fermeture de l'îlot
- > Conservation de l'Atelier (bâtiment en RDC)

